

## Quelques réflexions sur le désarmement et le développement

Patrick Simon

Membre du bureau national du Mouvement de la Paix (France)

Directeur adjoint de l'IDRP (Paris)

Février 2006

Après avoir fait quelques progrès pendant dix ans, en terme d'accords et de procédures de contrôle du désarmement, force est de constater que les dépenses militaires sont à nouveau dans une phase ascendante. Mais également de constater l'inefficacité de ses dépenses puisque dans la même période tout le monde s'accorde pour dire que nous sommes aujourd'hui dans une insécurité globale. Que ce soit l'ONU ou l'Union européenne, par exemple, chacun recherche des solutions pour un monde plus sûr et meilleur. Et le plus souvent, la question du développement, et plus encore celle du développement durable est associée à celle de la sécurité. Sécurité humaine dans les conflits. Mais aussi sécurité fondée sur les droits fondamentaux de l'homme, comme l'accès à l'eau, à la nourriture, à un toit, etc... Enfin, émerge le concept du bien commun mondial pour envisager le rapport entre dépenses militaires et sécurité.

### *Où en est-on dans le processus de désarmement ?*

Afin d'illustrer mon propos, je vais prendre la question des dépenses ou des investissements.

D'un côté, les dépenses d'armement ont augmenté<sup>1</sup> pour revenir au plus fort de la guerre froide. Et quand on est dans une logique de course à l'armement, cela incite forcément à partir en guerre, plutôt que de trouver des moyens différents pour résoudre les éventuels conflits. Actuellement, les régions qui ont le plus augmenté se situent en Afrique du nord, en Asie du Sud ou centrale et au Moyen-Orient. Mais les USA à eux seuls représentent la part la plus importante de ces dépenses (47 %). Ainsi, il apparaît que les dépenses sont surtout le fait des pays riches. Même si dans les pays les plus pauvres, elles représentent une part plus importante de leur PIB.<sup>2</sup> Et il faut ajouter dans cette augmentation la part relative à la lutte contre les terrorismes, en forte augmentation dans des pays comme les USA ou la Russie. Pour autant la mesure de ces dépenses reste sous-estimée car plusieurs pays cachent leurs dépenses militaires dans d'autres budgets, comme celui de la recherche ou de la sécurité intérieure. Mais dans tous les cas les dépenses militaires sont des choix politiques. Le Brésil qui est le pays ayant le plus diminué ses dépenses militaires l'a fait afin de changer ses priorités, avec le projet notamment de « famine zéro ». Quant à la logique de maîtrise des armements, il serait judicieux d'évaluer les conséquences environnementales de la fabrication des armements plutôt que de laisser cette question à ceux qui devront organiser l'application des traités de désarmement.<sup>3</sup>

D'un autre côté, les dépenses pour le désarmement représentent un investissement. Une étude en 2003 par l'UNIDIR avait estimé que le processus de réduction et de limitation des armements

<sup>1</sup> Selon l'Institut international de recherche pour la paix de Stockholm, SIPRI, les dépenses augmentent de 6% par année depuis 2002. En 2004, elles étaient estimées à 1035 milliards de dollars américains sur la base des déclarations officielles des gouvernements de 159 pays.

<sup>2</sup> 867 dollars par habitant pour les pays à revenus élevés et 20 dollars pour les pays à faibles revenus. A titre indicatif, les dépenses militaires représentent 3,6 % du PIB américain.

<sup>3</sup> Ce que soulignait justement l'économiste Susan Willet dans un article du Forum du désarmement, 3 – 2005, Unidir.

stratégiques offensifs (START) avait coûté 2,38 milliards de dollars aux USA pour la période 1991 – 2001. Ce qui est peu en regard des dépenses militaires. Mais plus encore, il faut prendre en compte les bénéfices retirés du désarmement. En terme de sécurité humaine d'abord. Ensuite en terme de fonds dégagés ainsi pour des dépenses civiles et sociales. Mais aussi en terme de coût – efficacité des dépenses militaires. De même, dans les dépenses de désarmement, il faudra prendre en compte l'importance de définir en même temps la reconversion vers le civil et la sécurité des structures et surtout des emplois de l'industrie de la défense.

Quant aux mesures de contrôle de l'armement ou les mesures de confiance entre États, elles ont porté manifestement plus de fruits, ne serait-ce qu'en terme de vies humaines préservées. Et à tout le moins la seconde guerre d'Iraq aurait pu être évitée si les USA avaient laissé travailler l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Actuellement, le coût de cette guerre va bien au-delà des prévisions, et c'est sans compter les coûts liés aux soins, pensions et autres méfaits d'une guerre en termes humains, économiques, sociaux et environnementaux<sup>4</sup>. Mais là encore c'est un choix idéologique, depuis la publication en 2002 par l'administration Bush de sa doctrine mettant au cœur les frappes nucléaires<sup>5</sup>, même contre des États non nucléarisés, donc contraire aux normes internationales, ainsi que des guerres dites préemptives.

### ***Le développement, intimement lié à la sécurité, à la paix***

« La probabilité qu'une guerre éclate est deux fois plus élevée pour les pays qui sont en dessous d'une tranche comprise entre 500 et 1000 dollars de revenu annuel par habitant que pour ceux qui sont au-dessus. »<sup>6</sup> Le Groupe de personnalités de haut niveau sur les menaces, les défis et le changement mis en place par l'ONU a défini plusieurs catégories de menaces qui pèsent sur la sécurité internationale :

- les menaces d'ordre économique et social (pauvreté, maladies infectieuses, dégradation de l'environnement notamment)
- les conflits entre États
- les conflits internes (guerres civiles, génocides, chimiques et biologiques,
- le terrorisme
- la criminalité transnationale organisée.

Dans le rapport de Kofi Annan, Secrétaire général de l'ONU, il est d'ailleurs rappelé *qu'il n'y a pas de développement sans sécurité, il n'y a pas de sécurité sans développement et il ne peut y avoir ni sécurité, ni développement si les droits de l'homme ne sont pas respectés.*<sup>7</sup>

Cela signifie notamment que le mouvement entrepris dès les années 1950 pour relier paix, sécurité et développement devient une préoccupation majeure dans le monde. C'est aussi l'élément central des objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) fixés pour 2015.<sup>8</sup>

<sup>4</sup> La guerre en Irak pourrait coûter entre mille et deux mille milliards de dollars aux États-Unis, selon une étude codirigée par Joseph Stiglitz, prix Nobel de l'économie 2001. Dans son étude est pris en compte des éléments comme l'augmentation des dépenses médicales pour les soins des militaires blessés, la dépréciation plus rapide de l'équipement militaire utilisé au combat et l'effet boomerang de la hausse des prix du pétrole sur l'économie américaine.

<sup>5</sup> Nuclear Posture Review.

<sup>6</sup> Dans « forum du désarmement », 3 - 2005 de l'UNIDIR.

<sup>7</sup> Document de l'ONU A/59/2005.

<sup>8</sup> Les 8 OMD : réduire l'extrême pauvreté et la faim ; assurer l'éducation primaire pour tous ; promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ; réduire la mortalité infantile ; améliorer la santé

Mais c'est aussi un défi majeur qui est lourd de conséquence si rien ne se fait en ce sens. Ainsi, en Afrique subsaharienne aucun des OMD n'est en bonne voie et cela est porteur d'insécurité, de conflits. Ainsi également, l'aide au développement sera rendue plus improbable dans les pays en conflit. Et ce d'autant que les donateurs éviteront les zones à risques pour leurs investissements.

Quant aux moyens ils ont été estimés par la Banque mondiale à 50 milliards de dollars supplémentaires à ce qui se fait déjà dans l'aide au développement Et ce n'est pas si difficile sachant que l'objectif d'accorder 0,7 % des PIB à cette aide est à mettre en parallèle avec la place des dépenses militaires qui sont à 2,6 % du PIB mondial. Et que si les donateurs donnaient effectivement ce 0,7 % cela représenterait 193 milliards de dollars au lieu des 69 milliards accordés en 2003.

De même, dans l'après conflit, il convient de consolider la paix en menant de front à la fois les mesures de désarmement, de justice et de réconciliation, à la fois de développement durable pour le bien de toute la population. Cela pourrait faire l'objet au sein des organismes de l'ONU d'un Bureau d'appui à la consolidation de la paix, tel que proposé par le Groupe de personnalités. Des actions en ce sens ont été réalisées, mêmes modestes, comme en Afrique. La démobilisation et reconversion des soldats nécessitent des efforts de réinsertion et un développement soutenu pour ne pas se trouver dans des situations de tensions parce qu'il n'y a pas d'avenir au pays. Comme ce fut le cas au Libéria en 2004 ou dans des pays des Balkans où la course à la privatisation s'est faite au détriment des besoins des populations. L'exemple de Haïti aujourd'hui est également parlant : dans la reconstruction il ne faut pas négliger la formation et la refonte des secteurs de la sécurité. Alors qu'en Macédoine ou en Albanie des exemples concrets ont porté leurs fruits, alliant aide au désarmement et au développement.<sup>9</sup>

C'est ce qui a pu se développer à partir de la résolution 51/45N de 1996 intitulée "Consolidation de la paix par des mesures concrètes de désarmement". Cette résolution a attiré l'attention sur le fait que dans la plupart des zones de conflit et après les conflits, les questions de contrôle des armes de petit calibre et des armes légères, le déminage, la démobilisation et la réinsertion des anciens combattants revêtent une importance croissante dans la recherche d'un règlement efficace du conflit et le relèvement après le conflit. Dans ces situations complexes, il est nécessaire d'associer certains éléments différents et qui souvent se chevauchent : désarmement, consolidation de la paix, maintien de la paix, instauration de la paix, mesures de confiance, sécurité et développement après le conflit. On ne peut réussir si l'on n'adopte pas une démarche générale et intégrée.

Créé en 1998 sur l'initiative allemande concernant les mesures concrètes du désarmement le Groupe des Etats intéressés, dit GEI<sup>10</sup>, essaie de soutenir les efforts des pays concernés en parrainant leurs projets en matière de désarmement. Comparés aux activités des organes de l'ONU, quelquefois difficiles à mesurer, les résultats du Groupe sont évidents :

---

maternelle ; combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies ; assurer un environnement durable ; mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

<sup>9</sup> Le Secrétaire général adjoint des Nations Unies Jayantha Dhanapala et un groupe d'experts ont mené une première mission d'enquête dans le pays en mai 1998, à la demande du gouvernement albanais. Le rapport de la mission recommandait le développement et la mise en œuvre d'un projet pilote dans le district de Gramsh, dans le cadre duquel seraient organisées des activités de développement communautaires rémunératrices et employant une main d'œuvre importante en échange des armes remises volontairement.

<sup>10</sup> Les résultats de ce groupe sont présentés ici à partir d'un rapport fait par l'Ambassadeur Dieter Kastrup, Représentant permanent de l'Allemagne auprès des Nations Unies.

- réunions régulières du GEI (tous les deux mois) ;
- - augmentation constante du nombre des coauteurs de la résolution sur le sujet (de 42 à 74 pour la résolution 54/54H de 1999) ;
- - quatre projets concrets (une expérience pleine d'enseignements) en Afrique centrale, Amérique centrale et en Albanie, et il y en aura probablement de nouveaux prochainement au Niger et dans d'autres pays ;
- préparation de nouveaux documents pertinents sur la consolidation de la paix et questions connexes par divers organismes des Nations Unies ou associés à l'ONU, notamment : Les principes directeurs de la Conférence du désarmement de l'ONU en date du 28 avril 1999 (rapport du Groupe de travail III sur les "Principes directeurs concernant le contrôle et la limitation des armes classiques, en insistant particulièrement sur la consolidation de la paix") ; rapport final du Comité spécial des opérations de maintien de la paix daté d'avril 1999, qui comprenait la consolidation de la paix après les conflits dans des opérations de maintien de la paix multidimensionnelles ; étude des conclusions du Département des Opérations de maintien de la paix de juillet 1999 (principes et grandes lignes du désarmement, de la démobilisation et de la réinsertion d'anciens combattants dans un contexte de maintien de la paix); rapport final du Groupe d'experts des armes de petit calibre du 3 août 1999 (groupe d'experts gouvernementaux) ;
- publication des conclusions de l'Atelier GEI-Guatemala sur la collecte des armes et l'intégration des anciens combattants à la société civile (18-20 novembre 1998) ; Guide pratique sur les "rencontres sur le terrain avec des armes légères et de petit calibre" (BICC, Monterey Institute of International Studies, Program on Security and Development, SAND), qui sera bientôt terminé ; le rapport du Secrétaire général sur le "rôle des forces de maintien de la paix sur le désarmement, la démobilisation et la réintégration" (S/2000/101), publié le 11 février 2000 ; réunions publiques du Conseil de sécurité, notamment les déclarations de son président sur les questions connexes, dont par exemple la consolidation de la paix après les conflits, la protection des civils dans les conflits armés, le désarmement, la démobilisation et la réinsertion, la situation des enfants et des civils dans les conflits armés, les armes de petit calibre, le rôle du Conseil de sécurité dans la prévention des conflits et la protection du personnel de l'ONU et associé ainsi que du personnel humanitaire dans les zones de conflit.

L'exemple du projet en Albanie est très intéressant. Il demande l'aide de la communauté internationale pour bâtir un programme dont le but est d'inciter les nombreux civils albanais qui détiennent des armes à les rendre. Le Secrétaire général adjoint des Nations Unies Jayantha Dhanapala et un groupe d'experts ont mené une première mission d'enquête dans le pays en mai 1998, à la demande du gouvernement albanais. Le rapport de la mission recommandait le développement et la mise en œuvre d'un projet pilote dans le district de Gramsh, dans le cadre duquel seraient organisées des activités de développement communautaires rémunératrices et employant une main d'œuvre importante en échange des armes remises volontairement. C'est ainsi qu'est né le "projet-pilote de Gramsh".

La spécificité unique de ce projet tenait au fait qu'il accordait une importance égale au désarmement et au développement. En Albanie, le nombre d'armes par habitant est exceptionnellement élevé. Ces armes freinent les progrès économiques et politiques, mettent en danger la vie de chaque Albanais, font augmenter les taux de criminalité et déstabilisent davantage encore une région déjà explosive.

Le projet a été couronné de succès. Il a contribué à améliorer la sécurité et la prospérité de l'avenir des 9 communes et 98 villages du district de Gramsh. Près de 15 000 armes et plus de 100

tonnes de munitions ont été recueillies. L'infrastructure pour le développement provenant de ces incitations, telle que la réparation des routes locales, la construction de ponts et l'installation de lignes de téléphone et de lignes électriques, facilitées par le Programme des Nations Unies pour le développement, progresse dans presque tous les districts de la province. A la fin de l'année dernière, le projet a même été élargi à deux régions voisines (Peshcopia et Elbasan).

### *Le rôle des sociétés civiles pour renforcer la sécurité, le développement et le désarmement*

De plus en plus, au niveau international, les sociétés civiles comptent auprès de l'ONU mais aussi face aux transnationales (les réseaux de forums sociaux en sont la démonstration). Et c'est le cas dans la question du nucléaire ou de la sécurité humaine.

Sur plusieurs continents, des comités nationaux s'organisent dans le suivi pour le désarmement nucléaire et l'application du Traité de non prolifération (TNP). C'est l'exemple en France du comité qui s'appuie sur des obligations découlant de la Charte des Nations Unies et aussi :

- sur l'article VI du TNP<sup>11</sup>,
- l'avis de la Cour internationale de justice de La Haye du 8 juin 1996<sup>12</sup>,
- sur l'engagement « sans équivoque pour un désarmement nucléaire total » pris en 2000 à New York lors de la conférence de révision du TNP par les États signataires.

A partir de ces éléments, société civile et élus nationaux peuvent agir en commun pour obliger l'État à s'acquitter de ses obligations en tant que signataire du Traité mais aussi pour permettre à la population de prendre position d'une manière éclairée sur quelque chose qui concerne tout le monde.

Au niveau plus international, des structures de type partenariat, se mettent également en place pour aider l'ONU à avancer sur ces questions importantes. C'est le cas d'Abolition 2000 sur les questions du désarmement nucléaire. C'est le Réseau pour l'élimination des armes nucléaires dans l'espace. C'est le réseau parlementaire pour le désarmement nucléaire (PNND) réunissant des parlementaires au niveau national et international. C'est enfin le cas pour les travaux en commun entre des organes de l'ONU (le secrétariat du T.I.C.E<sup>13</sup>. notamment) et les ONG.

Et la Conférence de révision du TNP qui s'est tenue en mai 2005, a démontré l'utilité de la société civile qui s'est mobilisé fortement auprès de l'ONU et qui a sensibilisé les populations aux enjeux. Ainsi, cela a évité l'éclatement programmé du Traité et notamment de maintenir l'article VI qui oblige les États à œuvrer de bonne foi au désarmement nucléaire. De même, autour des questions de l'Irak, de l'Iran et de la Corée du nord, cela a permis de poser la question du renforcement des mesures de contrôle du désarmement et l'agence AIEA<sup>14</sup> s'est renforcée à la sortie de cette conférence.

Mais cette vigilance est nécessaire car cinq ans après l'adoption des mesures de désarmement, les événements ont illustré les trois risques qui menacent la paix et la sécurité internationales : l'extension du nombre de pays dotés de l'arme atomique ; l'utilisation de la technologie nucléaire par des réseaux terroristes et les dangers posés par les stocks nucléaires des EDAN<sup>15</sup>.

---

<sup>11</sup> L'article VI du Traité, prévoit que les États - Parties doivent contribuer au désarmement nucléaire et au désarmement général et complet.

<sup>12</sup> La Cour internationale de justice de La Haye recommandait que l'emploi ou la menace d'armes nucléaires soient interdits en tant que « mal ultime ». Par contre, elle ne peut conclure définitivement sur la question de savoir si la menace ou l'utilisation d'armes nucléaires serait légale ou illégale dans des circonstances extrêmes d'autodéfense, où la survie même d'un État serait en jeu.

<sup>13</sup> Traité d'Interdiction Complète des Essais nucléaires, ratifié en 1998.

<sup>14</sup> Agence Internationale de l'Énergie Atomique.

<sup>15</sup> États Dotés de l'Arme Nucléaire.

Et la problématique nord coréenne est encore là, même si on peut espérer que la reprise des discussions en août 2005, dans le cadre du Groupe des six, permet une certaine détente des tensions en Asie du nord est. Et ce d'autant que la Corée du nord a indiqué qu'elle pourrait réintégrer le traité de non-prolifération, mettant ainsi un terme à la menace nucléaire.

Jusqu'à présent, le danger provient d'une conjugaison de facteurs : les provocations possibles de la Corée du Nord, l'intention américaine d'utiliser des armes nucléaires dès le début d'un conflit et la doctrine de guerre préventive du président Bush : le droit pour les États-Unis d'attaquer un pays dont ils pensent qu'il pourrait les attaquer en premier. La balle est désormais dans le camp américain. Le président Bush acceptera-t-il de réduire son agressivité ? « La nouvelle politique de Bush stipule clairement que la prévention de la prolifération ne se trouve pas dans les traités, mais dans une attaque américaine. ». D'ailleurs, pendant les discussions de l'été 2005, le représentant de la Corée du nord a exprimé son mécontentement à l'opposition des États-Unis à l'usage pacifique de l'énergie nucléaire. « La RPDC n'est pas une nation vaincue ni celle qui a commis des crimes, alors pourquoi nous ne devons pas nous permettre d'utiliser l'énergie nucléaire de manière pacifique ».

Alors, pourquoi ne pas faire comme dans d'autres régions du monde une zone exempte d'armes nucléaires<sup>16</sup> ? Des tentatives ont eu lieu sur l'initiative de la société civile, à telle enseigne le projet de faire une « zone partiellement dénucléarisée » en Asie du nord-est dans le cadre de la diplomatie informelle préconisée par John Endicott, directeur du Center for International Technology Strategy and Policy (CITSP) du Georgia Institute of technology d'Atlanta en 1991.

Cela visait à combiner sécurité, mesures de confiance et de développement économique. Un groupe d'experts se réunira pendant plusieurs années pour déposer ses recommandations. Le dernier protocole du groupe de travail d'Oulan-Bator en juillet 2002 avait inclus des mesures économiques incitatives : pas d'accord militaire sans des accords pluri-sectorielles de renforcement et de stabilisation d'une logique multilatérale. Et de préconiser que la coopération internationale puisse se faire sous l'égide des Nations Unies.

Aussi, l'idée de mettre en place une commission de travail Désarmement / Développement au sein du Mouvement de la Paix (France) correspond à une nécessité de participer, voire de promouvoir un réseau d'organisations non gouvernementales et pacifiste pour une efficacité encore plus grande en France dans ce domaine où le pays a une grande responsabilité internationale, du fait de sa place au sein du Conseil de sécurité mais aussi parce que doté d'armes de destruction massive.

Pour conclure, et ce sera le sens de mon prochain livre que je vais publier au cours de l'année 2006<sup>17</sup>, la sécurité humaine au sein des conflits reste l'idée centrale du combat pacifiste de l'heure. Et cela, sur tous les continents, appelant ainsi une convergence d'actions des pacifistes et des alter-mondialistes. Car paix et développement seront toujours intimement liés.

---

<sup>16</sup> La première zone dénucléarisée fut l'Antarctique en 1959.

<sup>17</sup> « Sécurité humaine et culture de la paix », publication programmée en 2006 par la Fondation littéraire Fleur de Lys (Québec, Canada) ; voir aussi chez le même éditeur : <http://www.manuscritdepot.com/a.patrick-simon.2.html>